

UN APERCU DE L'ETAT DES AIRES MARINES PROTEGEES A TRAVERS LE MONDE

Contexte, progrès, défis et opportunités

Ce document est un document d'information à la date du 12 mars 2019, établi en vue de la dixième édition de la Monaco Blue Initiative.

CONTEXTE

Le monde politique est poussé par le besoin d'atteindre l'objectif 11 de la protection marine de la *Convention sur la Diversité Biologique (CBD)* : *D'ici à 2020, au moins 17 % des eaux continentales intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones particulièrement importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques, doivent être protégés au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées, gérées efficacement et équitablement, et par d'autres mesures de conservation locales effectives, et doivent être intégrés dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.* Cet objectif se reflète également dans d'autres objectifs internationaux, tel que l'Objectif de Développement Durable n° 14 : « *Vie aquatique* », ainsi que dans d'autres accords à l'échelle nationale et internationale.

PROGRES

Au niveau mondial, le nombre d'AMP est à ce jour de **14 882** (mars 2019 - World Database on Protected Areas – WDPA). Elles couvrent **27 494 100 km²** (soit **7,59 % de l'océan**). Ces chiffres s'appuient sur les sites officiellement déclarés par les pays à la WDPA. Ils ne reflètent pas le statut de l'implémentation ou le niveau d'efficacité. Une analyse indépendante de la WDPA, MPAtlas conclut que sur les 7,59 %, seulement **4,8 %** des AMP sont effectivement implémentés et gérés activement. La moitié de celles-ci, soit **2,2 %** seulement de l'océan, se trouve dans des réserves marines sous haute protection (No-Take). La répartition générale est extrêmement inégale, les 20 AMP les plus vastes contribuant à près de 70 % de la surface totale. Enfin, plus de 70 pays et territoires se sont engagés à protéger 15 millions de km² supplémentaires. Cet engagement reste à mettre en œuvre et à comptabiliser dans l'objectif des AMP. *Les mises à jour mensuelles de ces chiffres sont consultables sur <https://protectedplanet.net/marine>.*

DEFIS

De nombreux défis se posent mais les **six plus importants** sont aisément identifiables :

- Il est possible pour la communauté internationale d'atteindre l'objectif quantitatif des 10 % pour 2020, mais il est clair qu'elle ne pourra respecter l'élément qualitatif, loin s'en faut. Un effort considérable est nécessaire pour s'approcher des objectifs en matière de représentation, d'efficacité, de réseau et de connectivité, etc. La **haute mer** est virtuellement absente des chiffres ci-dessus et n'a toujours aucun cadre de conservation. Bien qu'elle représente 61 % des océans, 1,18 % seulement de la haute mer est protégé.
- L'objectif de 10 % est devenu obsolète. Il ne se base pas sur des observations scientifiques et date de 1983, au moment où les problèmes majeurs de l'océan n'avaient pas été encore identifiés. La communauté internationale doit désormais faire preuve de beaucoup plus d'ambition et d'action. Par exemple, la résolution 50 du Congrès mondial de la nature de 2016, approuvée par 90 % des gouvernements et par plus de 90 % des organisations non gouvernementales demandait qu'au moins 30 % de chaque type d'habitat soient strictement protégés. La résolution 102, quant à elle, appelait les gouvernements à interdire toute activité industrielle ou développement d'infrastructures préjudiciables à l'environnement, et ce dans toutes les catégories d'aires protégées listées par l'UICN.

- La mise en œuvre des AMP doit être améliorée, notamment avec une gestion et des objectifs spécifiques et adaptés, des ressources appropriées et un suivi efficace avec des rapports réguliers pour documenter l'évolution des AMP. Annoncer une nouvelle AMP n'est que le commencement d'un long processus, pas une fin en soi !
- Il est nécessaire d'adopter dès maintenant de *nouvelles mesures de protection locale efficaces (Other effective area-based conservation measures, OECMS)* qui incluent les zones assurant une conservation efficace et durable mais qui passent par d'autres outils que les AMP.
- Il reste indispensable de garantir une intégration adaptée des AMP dans l'environnement marin au sens large, ainsi que des usages qui respectent et intègrent les AMP dans cet environnement. Cela implique de reconnaître et d'agir sur les autres objectifs de la CDB et de ne pas se limiter à l'objectif 11. Il ne faudrait pas en échouer, par exemple, sur l'objectif 6 qui vise une pêche véritablement durable.
- Au-delà du développement des AMP, il est nécessaire de garantir **une gestion efficace et durable de 100 % des océans**, et que les réseaux d'AMP permettent une véritable conservation des services écosystémiques afin de soutenir le développement durable.

OPPORTUNITES

De nombreuses possibilités d'amélioration existent et dans l'espace qui nous est donné, **quatre** peuvent être mises en lumière :

- De récents travaux de la *WCPA - Marine (World Commission on Protected Areas ou Commission mondiale des aires protégées)* et de ses membres de l'IUCN répondent à la confusion sur la définition des AMP et des autres standards, permettant ainsi aux pays et aux organisations de savoir ce qui doit être entrepris à leurs niveaux www.iucn.org/mpastandards. Un document d'orientation sur les AMP, mis à jour pour refléter ces standards, sera bientôt publié, probablement au cours du mois prochain (Avril 2019).
- Un document d'orientation sur les OECM sera publié par l'IUCN en mai 2019 pour aider les pays et les autorités à mettre en œuvre cette feuille de route et encourager de nouvelles mesures efficaces dans le cadre de l'objectif 11 de la CDB.
<https://www.iucn.org/commissions/world-commission-protected-areas/our-work/oecms>.
- Le développement constant de la « *Liste Verte* » permet de célébrer les réussites dans la gestion des AMP et représente une étape importante pour soutenir les pays et les organisations dans leur parcours vers une gestion totale et efficace des AMP <https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/iucn-green-list-protected-and-conserved-areas>.
- De nouveaux travaux sous la direction du Dr Jane Lubchenco et de son équipe, en partenariat avec des organisations comme *WCPA-Marine*, *UNEP-WCMC (World Conservation Monitoring Centre)*, *MPAtlas* et le *National Geographic*, sur une plus grande transparence du suivi des AMP (en clarifiant la terminologie sur les niveaux de protection et le niveau d'implémentation), devraient permettre des progrès importants sur la transparence et la responsabilité face aux objectifs fixés. Les progrès sont considérables dans ce domaine et de nombreux accords ont lieu au quotidien pour y parvenir. La consultation se poursuit. Intitulé « *The MPA Guide* », il exposera également les domaines qui nécessitent le plus de soutien, ce qui permettra aux donateurs de cibler les ressources de façon plus efficace.

Contributeurs : Prof. Dan Laffoley, IUCN Marine Vice Chair, International Union for Conservation of Nature; Dr Naomi Kingston, Head of Programme, Conserving Land and Seascapes, UN Environment World Conservation Monitoring Centre. Mr. François Simard, Director a.i, Global Marine and Polar Programme, IUCN.

Sources : <https://www.protectedplanet.net/marine> et <http://www.mpatlas.org/>